

in his view, a matter of interest to have documents, resolutions or memoranda drafted in academic English. The form was immaterial provided that the substance was good. The United Nations was not a learned society and any kind of English would serve, as far as he was concerned.

During the general debate, his delegation had made it clear that it did not regard the financial contribution as the sole criterion. It was possible to consider also the criterion of population or the criterion of cultural contribution, although the latter could not, he feared, be measured.

The financial contribution had certain disadvantages but at least it was easy to assess, it was objective and it was not open to individual bias.

57. Consideration of the budgetary implications of the establishment of a Special Committee on Information from Non-Self-Governing Territories (documents A/C.5/171 and A/C.5/188)

The Committee considered the report presented for approval by the Rapporteur.

Sir William MATTHEWS (United Kingdom) requested that the words "in five official languages" should be inserted at the end of the second paragraph between the words "text pages... would be printed."

Mr. MAYER (France) asked for the deletion of the words "or mimeograph" in lines 9-10 of the third paragraph.

Mr. FAROOKHI (Pakistan) requested that mention should be made of the fact that he had supported the representative of the USSR in his opposition to the deletion of the item for contractual printing.

Sir William MATTHEWS (United Kingdom) asked that the words "thus approved" in line 3 of the fourth paragraph should be altered to "thereafter approved."

Mr. BAGGE (Sweden), Rapporteur, agreed to make the desired alterations.

The Committee approved the report submitted by the Rapporteur, as amended.

The meeting rose at 5.39 p.m.

EIGHTY-THIRD MEETING

*Held at Lake Success, New York, on Monday,
3 November 1947, at 11 a.m.*

Chairman : Justice Sir Fazl ALI (India).

soit nécessaire que les documents, les résolutions ou les mémoranda soient rédigés en un anglais académique. Peu importe la forme, pourvu que le fond soit bon. L'Organisation n'est pas une société savante et, de l'avis de M. Campos, n'importe quel genre d'anglais suffira.

Au cours de la discussion générale, la délégation du Brésil a précisé qu'elle ne considère pas la contribution financière comme seul critère possible. On peut également tenir compte du facteur population ou l'apport culturel bien qu'on ne puisse, il le craint, évaluer celui-ci.

La contribution financière présente certains inconvénients mais elle est au moins facile à déterminer, elle est objective et n'est pas sujette à la prévention personnelle.

57. Examen des incidences budgétaires de la création d'un Comité spécial chargé d'examiner les renseignements provenant des territoires non autonomes (documents A/C.5/171 et A/C.5/188)

La Commission examine le rapport présenté à son approbation par le Rapporteur.

Sir William MATTHEWS (Royaume-Uni) demande l'insertion des mots « dans les cinq langues officielles » à la fin du deuxième paragraphe, après les mots « sera imprimé ».

M. MAYER (France) demande la suppression des mots « ou ronéotypés » aux lignes 9 et 10 (du texte anglais) du paragraphe 3.

M. FAROUKHI (Pakistan) demande que mention soit faite de ce qu'il a appuyé le représentant de l'URSS lorsque celui-ci s'est opposé à la suppression du poste « Travaux contractuels d'imprimerie ».

Sir William MATTHEWS (Royaume-Uni) demande qu'on apporte au quatrième alinéa, une modification qui ne concerne que le texte anglais.

M. BAGGE (Suède), Rapporteur, accepte d'apporter les modifications désirées.

La Commission approuve, après amendement, le rapport présenté par le Rapporteur.

La séance est levée à 17 h. 39.

QUATRE-VINGT-TROISIÈME SÉANCE

*Tenue à Lake Success, New-York,
le lundi 3 novembre 1947, à 11 heures.*

Président : Sir Fazl ALI (Inde).

58. Budget estimates for 1948 ; Geneva estimates ; report of the Advisory Committee affecting part III, section 17 (document A/336/Add. I) ; part IV, chapter II of sections 22 to 27 inclusive (relating to Geneva Common Services, document A/336/Add. I) ; part V, sections 28 to 32, items relating to Geneva (document A/336/Add. I)

Mr. PRICE (Assistant Secretary-General in charge of Administrative and Financial Services) stated that, for the first time, the Secretariat had to disagree with the Advisory Committee, which was recommending a reduction of the revised estimates from \$1,865,507 to \$1,718,000. Yet, the revised estimates had been the tightest part of the budget for 1948. The original estimates had been based on an estimate of eleven meetings per week, but it had later been found that the number would be doubled.

He feared that the Advisory Committee's view might have been based on a misunderstanding. The Geneva staff would have to serve the Economic Commission for Europe and the various visiting commissions. A staff of 587 persons was provided in the original estimates, 483 in the revised estimates and 460 in the recommendation of the Advisory Committee.

He would not oppose the abandonment of the item in section 29. The item requested for internal reproduction, \$90,000, represented a reduction of \$36,000 on the actual expenditure for 1947.

The Advisory Committee appeared to believe that the Secretary-General could control the length and frequency of meetings held in Geneva. That was not the case.

Mr. PELT (Assistant Secretary-General in charge of Conference and General Services) expressed the view that the estimates recommended by the Advisory Committee were almost dangerously low. If the number of the staff fell below that contemplated in the revised estimates, the task of the Geneva office would become extremely difficult.

In regard to section 30, the Library was one of the most valuable assets inherited by the United Nations, and its character could be retained only if it were kept up to date. The allotment was about the same as that made in pre-war days and, in view of the rise in prices, it represented a smaller intake of books.

The view expressed by the Advisory Committee regarding the output of the translators at Geneva¹ appeared to have been based on a misunderstand-

58. Prévisions de dépenses pour 1948 : prévisions pour le Bureau de Genève ; rapport du Comité consultatif relatif aux titres III, chapitre 17 (document A/336/Add. I) ; titre IV, article II des chapitres 22 à 27 inclus (relatifs aux services communs de Genève, document A/336/Add. I) ; titre V, chapitres 28 à 32, postes concernant Genève (document A/336/Add. I)

M. PRICE (Secrétaire général adjoint chargé des Services administratifs et financiers) déclare que pour la première fois le Secrétariat ne peut se rallier à l'opinion du Comité consultatif qui recommande de réduire les prévisions revisées de 1.865.507 dollars à 1.718.000 dollars. Déjà ces prévisions revisées constituent la partie du budget de 1948 qui a été réduite à l'extrême. Les prévisions initiales ont été calculées en tablant sur onze séances par semaine, mais on s'est aperçu par la suite qu'il faudrait doubler ce nombre.

M. Price craint que l'avis du Comité consultatif soit peut-être fondé sur un malentendu. Le personnel de Genève devra assurer le service de la Commission économique pour l'Europe et des diverses commissions qui pourront s'y réunir occasionnellement. Les prévisions primitives envisageaient un effectif de 587 personnes, les prévisions revisées envisagent un effectif de 483 personnes, et la recommandation du Comité consultatif envisage un effectif de 460 personnes.

M. Price déclare qu'il ne s'opposera pas à la suppression du poste figurant au chapitre 29. Ce poste demandait pour la reproduction intérieure un crédit de 90.000 dollars, ce qui représentait une réduction de 36.000 dollars sur les dépenses effectives de l'année 1947.

Le Comité consultatif semble croire que le Secrétaire général est maître de la durée et de la fréquence des séances de Genève. Tel n'est pas le cas.

M. PELT (Secrétaire général adjoint chargé des Conférences et des services généraux) indique que, selon lui, les prévisions recommandées par le Comité consultatif sont réduites d'une manière presque dangereuse. Si l'effectif du personnel tombait en dessous du chiffre envisagé dans les prévisions revisées, la tâche du Bureau de Genève deviendrait extrêmement difficile.

En ce qui concerne le chapitre 30, il déclare que la bibliothèque est l'un des avoirs les plus précieux dont aient hérité les Nations Unies, et elle ne pourrait conserver son caractère que grâce à une mise à jour constante. Le crédit prévu est à peu près le même que celui qui était alloué avant la guerre et, il représente l'acquisition d'un nombre de livres inférieur, si l'on tient compte de la hausse des prix.

L'opinion exprimée par le Comité consultatif sur la quantité de travail produit par les traducteurs de Genève¹ semble être due à un malen-

¹ See document A/336/Add. 1, paragraph 8.

¹ Voir document A/336/Add. 1, paragraphe 8.

ing due to the difference in the form of statistical presentation.

As regards paragraph 5 of that report, nothing had been included in the revised estimates in respect of items which the Fifth Committee had by its decisions removed. The number of meetings remained at 888. That figure was likely to be increased by as much as 150 on account of the technical committees of the Economic Commission for Europe. The Advisory Committee was mistaken if it thought that the number of meetings could be curtailed by the Secretariat. It could control its personnel but not delegations. Very few conferences finished on the appointed date. That was the fault neither of the Headquarters planning staff nor of the Geneva organization. He reminded the Committee of a point that was sometimes overlooked : good technical services helped to shorten conferences.

Consideration had already been given to the question of the utilization of the Geneva buildings. Those buildings were used solely for work that had to be done in Europe.

Between March and June 1947 there had been a change in the situation resulting in an increase to twenty-two meetings per week for the 1948 estimates, but the increase in the monetary estimate was only 14 per cent.

The problem of the profitable utilization of the buildings and the staff had been solved in part by the fact that certain specialized agencies were occupying space and holding conferences there. It remained to decide what proportion could be allotted to those agencies without harming the interests of the United Nations. That was a matter of policy on which the Fifth Committee should express its views.

Mr. LEBEAU (Belgium) felt that the reductions recommended by the Advisory Committee went perhaps too far.

Referring to paragraph 4 of the report of the Advisory Committee (utilization of the Geneva buildings, document A/336/Add.1) he reminded the Committee that when the League of Nations was dissolved it had been provided that the ILO would continue to enjoy its previous right of holding the sessions of the International Labour Conference in the Palais des Nations. That right could not be curtailed by, or made conditional upon, subsequent agreements.

He was in entire agreement with the view of the Advisory Committee that it should not rest within the sole discretion of a commission or other body to decide that its meeting should be held at Geneva rather than at New York. A procedure should be laid down in the matter and followed strictly.

He referred the Committee's attention to the draft resolution submitted by the Belgian delegation for the establishment of a work-planning committee of the United Nations.¹ He was surprised that consideration of that document had not so far been included in the Committee's

tendu provenant du fait que les statistiques sont présentées d'une manière différente.

En ce qui concerne le paragraphe 5 de ce rapport, M. Pelt signale qu'aucun crédit n'a été prévu dans les prévisions revisées pour les postes que la Cinquième Commission a décidé de supprimer. Le nombre des séances demeure de 888. Ce chiffre sera vraisemblablement augmenté d'un nombre pouvant aller jusqu'à 150 en raison des séances des comités techniques de la Commission économique pour l'Europe. Le Comité consultatif est dans l'erreur s'il croit que le Secrétariat peut réduire le nombre des séances. Le Secrétariat peut donner des instructions à son personnel, mais non aux délégations. Très peu de conférences prennent fin à la date fixée. La faute n'en incombe ni aux services du Secrétariat qui prennent les dispositions nécessaires, ni à l'Organisation de Genève. M. Pelt rappelle à la Commission un fait que certains ont parfois perdu de vue : de bons services techniques aident à abréger la durée des conférences.

La question de l'utilisation des bâtiments de Genève a déjà retenu l'attention. Ces bâtiments sont uniquement utilisés pour des travaux qui doivent être effectués en Europe.

Entre mars et juin 1947, la situation a subi un changement, en raison du fait que le nombre des séances envisagé dans les prévisions pour 1948 a été porté à vingt-deux par semaine, mais l'augmentation des prévisions de dépenses n'est que de 14 pour cent.

Le problème de l'utilisation avantageuse des bâtiments et du personnel a été résolu en partie par le fait que certaines institutions spécialisées occupent des locaux à Genève et y tiennent des conférences. Il reste à déterminer quelle part peut être attribuée à ces institutions sans porter atteinte aux intérêts des Nations Unies. Il s'agit là d'une ligne de conduite à adopter sur laquelle la Cinquième Commission doit faire connaître sa manière de voir.

M. LEBEAU (Belgique) estime que les réductions recommandées par le Comité consultatif vont peut-être trop loin.

A propos du paragraphe 4 du rapport du Comité consultatif (utilisation des bâtiments de Genève, document A/336/Add.1), il rappelle qu'au moment de la dissolution de la SDN il a été prévu que le BIT continuerait à jouir du droit qu'il avait antérieurement de tenir au Palais des Nations les sessions de la Conférence internationale du Travail. Ce droit ne peut être réduit par des accords ultérieurs ni subordonné à ceux-ci.

M. Lebeau partage entièrement la manière de voir du Comité consultatif lorsque celui-ci estime que l'on ne doit pas laisser à une commission ou à un autre organisme le soin de décider à son gré s'il siégera à Genève plutôt qu'à New-York. Il faut établir une procédure à cet égard et l'appliquer strictement.

L'orateur appelle l'attention de la Commission sur le projet de résolution présenté par la délégation belge au sujet de la création d'une commission du plan de travail des Nations Unies¹ : il s'étonne que l'examen de ce document n'ait pas été jusqu'à présent inscrit à l'ordre du jour

¹ Document A/C. 5/179.

¹ Document A/C. 5/179.

agenda. Were such a committee to be established, it could ensure the rational use of the Geneva buildings. He shared Mr. Pelt's view : the Secretariat had no authority to give instructions to Councils or commissions regarding the places where their meetings should be held. There was need, therefore, for a body to fulfil that function ; the work-planning committee which his delegation had proposed would constitute such a body.

He would vote for the revised estimates less the amount of the estimate for section 29.

Sir William MATTHEWS (United Kingdom) pointed out that the reduction of \$69,000 recommended by the Advisory Committee in respect of section 17 involved no more than twenty to twenty-five persons.

The original estimates had shown a proliferation of sections, and it was his view that much of the work could be done by the stenographic and typing pools. It was not possible in times of economic stringency to agree to such a proliferation of services, and with goodwill the very modest reduction recommended by the Advisory Committee could be effected.

The Geneva office was a servicing organization in no way comparable to the League of Nations.

Mr. Pelt had assured the Committee that the figure of 888 meetings had been verified ; it remained, however, a conjectural figure. Thus he had reason to believe that the number of meetings for the Conference on Passport and Frontier Formalities was excessive.

Mr. KATZ-SUCHY (Poland) remarked that previously he had always favoured reductions. In this case, however, he was opposed to the Advisory Committee's recommendations. He could not agree with the view of the United Kingdom representative that the Geneva office was no more than a servicing office. Regional offices had been planned to be extensions of headquarters, and during 1948 there would be an increase in both the number and the size of conferences to be held at Geneva. There was a further consideration that, as seemed likely, the next session of the General Assembly would be held in Europe. It followed therefore that during the preliminary months the main responsibility would fall on that office, and he questioned how far the proposed economy would be a true economy.

He agreed that thirteen persons in the Director's office was an excessive member. In general, however, the staff was not adequate in numbers.

Mr. JACKLIN (Union of South Africa) observed that he found himself in a dilemma. He had come to criticize the estimates, but in view of the fact that high officials of the United Nations had emphasized that any further reductions would impair the work, it was difficult to press for such reductions.

de la Commission. Si une telle commission était créée, elle pourrait assurer une utilisation rationnelle des bâtiments de Genève. M. Lebeau partage la manière de voir de M. Pelt. Le Secrétariat est sans pouvoirs pour prescrire aux Conseils et Commissions le lieu où ils doivent tenir leurs réunions. Il faut donc un organisme pour assurer ces fonctions. La commission du plan du travail, dont la délégation belge propose la création, serait cet organisme.

Il votera pour les prévisions revisées, moins le montant prévu pour le chapitre 29.

Sir William MATTHEWS (Royaume-Uni) signale que la réduction de 69.000 dollars recommandée par le Comité consultatif pour le chapitre 17 ne concerne pas plus de vingt ou vingt-cinq personnes.

Les prévisions primitives ont révélé une multiplication des sanctions et, à son avis, une partie importante du travail pourrait être effectuée par les services de sténographie et de dactylographie. Il n'est pas possible, à une époque de restrictions économiques, d'accepter une telle multiplication des services et, avec de la bonne volonté, on pourrait effectuer la très modeste réduction recommandée par le Comité consultatif.

Le Bureau de Genève est une organisation technique que l'on ne peut en aucune manière comparer à la Société des Nations.

M. Pelt a assuré à la Commission que le chiffre de 888 séances a été vérifié. Il n'en demeure pas moins que c'est là un chiffre hypothétique ; c'est ainsi que Sir William Matthews a des raisons de croire que le nombre de séances prévu pour la Conférence des passeports et des formalités de frontière est excessif.

M. KATZ-SUCHY (Pologne) fait observer que, dans les cas précédents, il s'est toujours prononcé en faveur des réductions. Dans ce cas, cependant, il s'oppose aux recommandations du Comité consultatif. Il ne peut partager la manière de voir du représentant du Royaume-Uni d'après laquelle le Bureau de Genève n'est qu'un bureau technique. On a envisagé les bureaux régionaux comme des prolongements du siège, et au cours de l'année 1948 il y aura un accroissement du nombre et de l'importance des conférences qui se tiendront à Genève. Il faut, en outre, tenir compte du fait que, comme cela paraît probable, la prochaine session de l'Assemblée générale aura lieu en Europe. Il s'ensuit, par conséquent, que durant les mois qui précéderont cette Assemblée générale, les responsabilités les plus importantes incomberont à ce Bureau, et il se demande dans quelle mesure l'économie proposée serait une économie véritable.

Il reconnaît que le nombre de treize personnes pour le bureau du Directeur est excessif. D'une manière générale, toutefois, le nombre des membres du personnel n'est pas celui qu'il devrait être.

M. JACKLIN (Union Sud-Africaine) déclare qu'il est extrêmement embarrassé. Il est venu avec l'intention de critiquer les prévisions, mais, étant donné que de hauts fonctionnaires de l'Organisation ont insisté sur le fait que toutes nouvelles réductions nuiraient aux travaux, il est difficile d'insister pour que de telles réductions s'effectuent.

He requested information on two points : Mr. Pelt had stated that the reductions decided upon by the Fifth Committee had been taken into account. That Committee, however, had not completed its work and it seemed premature to fix the number of meetings. Secondly, he wondered whether Mr. Price had himself examined the manning tables for the financial services in Geneva. Seventeen posts in the financial services and thirteen in the personnel services was an extremely high number.

Mr. ROSHCHIN (Union of Soviet Socialist Republics) inquired, firstly, whether the reduction in the Geneva Information Centre had been taken into account ; secondly, whether in the planning of meetings, distribution over the whole year had been considered ; and thirdly, whether the Advisory Committee had endorsed the number of meetings estimated for the Economic Commission for Europe or whether the number was the Commission's own estimate.

Mr. PELT (Assistant Secretary-General in charge of Conference and General Services) stated that the Common Plan adopted in London provided certain rights for the ILO ; those rights had not been granted on a basis of reimbursement. The ILO provided a complete staff of its own.

He agreed that the decision where to hold a meeting should rest with a higher authority than the Secretariat.

It was true that the reductions recommended by the Advisory Committee were spread over many sections, but economies under chapters II and III were virtually impossible with the exception of item (iv) under the latter chapter, which had already been accepted. The reductions therefore would fall on chapter I. It had been agreed to abolish the following posts : two in the Director's office ; one in the personnel service ; and six in the duplicating services. As against that, increases were needed in other services. For example, the following additional posts had been approved by the Management Survey : eight in the Internal Services, three in the Interpreters' Service, and three in the Registry, Mailing and Distribution Service. Hence an increase of \$36,000, and while it was intended to absorb that increase, it was not possible simultaneously to accept a further reduction of \$69,000.

He did not claim that the number of meetings was an exact computation ; as a whole, however, the estimate was accurate. It might prove that the Conference on Passport and Frontier Formalities would not need to hold thirty-five meetings. Conversely, however, he doubted whether the agenda of the Economic and Social Council could be completed in 108 meetings. The total number estimated for 1948 was extremely conservative.

The estimate had been based on the facts available, and if further reductions were made by the Fifth Committee, the estimates would also be reduced. There was not, however, a direct

Il demande des précisions sur deux points : M. Pelt a déclaré qu'il a été tenu compte des réductions décidées par la Cinquième Commission. Toutefois, cette Commission n'a pas terminé ses travaux et il semble prématûr de fixer le nombre des séances. D'autre part, il se demande si M. Price a examiné personnellement les tableaux des effectifs pour les services financiers de Genève. Dix-sept postes pour les services financiers et treize postes pour les services du personnel, cela fait un nombre extrêmement élevé.

M. ROSTCHINE (Union des Républiques socialistes soviétiques) demande : premièrement s'il a été tenu compte de la réduction décidée pour le Centre d'information de Genève ; deuxièmement si, en établissant le calendrier des séances, on a envisagé la possibilité de les échelonner sur toute l'année ; et, troisièmement si le Comité consultatif a approuvé le nombre de séances envisagé pour la Commission économique pour l'Europe, ou si ce nombre est celui qu'a prévu la Commission elle-même.

M. PELT (Secrétaire général adjoint chargé des Conférences et services généraux) déclare que le plan commun adopté à Londres prévoyait l'octroi de certains droits à l'OIT ; on ne les lui a pas accordés, en tablant sur les remboursements. L'OIT fournit elle-même tout son personnel.

M. Pelt convient que c'est à une autorité supérieure au secrétariat de prendre une décision en ce qui concerne le lieu de réunion.

Il est exact que les réductions préconisées par le Comité consultatif se répartissent sur de nombreux articles. Cependant, il est virtuellement impossible de faire les économies aux articles II et III, en exceptant le poste (iv) de ce dernier qui est déjà accepté. Les réductions devraient donc porter sur l'article I. On a décidé de supprimer les emplois suivants : deux postes au bureau du Directeur ; un au service du personnel, et six aux services de reproduction de documents. Par contre, des augmentations sont nécessaires dans d'autres services ; c'est ainsi que l'enquête sur le fonctionnement du Secrétariat préconise la création des postes suivants : huit postes dans les services intérieurs, trois dans le service d'interprétation et trois dans les services d'enregistrement, expédition et distribution du courrier. Cela entraînera une augmentation de dépenses de 36.000 dollars. Bien que l'on ait l'intention d'absorber ce surcroît de dépenses, il n'est pas possible d'accepter également une autre réduction de 69.000 dollars.

M. Pelt ne prétend pas que le nombre de séances soit un chiffre absolument correct. Pourtant les prévisions de dépenses sont exactes dans l'ensemble. Il peut se faire que la conférence sur les passeports et les formalités de frontières n'ait pas à tenir trente-cinq séances. Par contre, il se demande si le Conseil économique et social pourra épouser les questions inscrites à son ordre du jour au cours de cent huit séances. Le nombre total de séances prévues pour 1948 est un chiffre très prudent.

Les prévisions ont été établies d'après les données dont on dispose et, si la Cinquième Commission décide de procéder à d'autres réductions, il faudra également réduire le montant

proportion between a reduction of meetings and a reduction of monetary estimates. Unless there was a substantial lowering of the number of meetings, overhead charges ran at substantially the same level.

One of the greatest preoccupations of the Secretariat had been to ensure that the work was well scheduled. In consultation with the various departments and with many of the specialized agencies, efforts had been made to obviate both overlapping and excessive intervals between meetings. The decision did not, however, rest with the Secretariat alone.

Mr. ROSHCHIN (Union of Soviet Socialist Republics) inquired whether the figure of 120 meetings for the Economic Commission for Europe had been based on the Advisory Committee's report or on the wishes of the Commission and its sub-commissions.

Mr. PELT (Assistant Secretary-General in charge of Conference and General Services) stated that the Commission had wished to hold four sessions. The Advisory Committee's recommendation had been taken into account and the estimates were based on three sessions.

Mr. PRICE (Assistant Secretary-General in charge of Administrative and Financial Services) pointed out that the finance service comprised three finance officers, nine accountants and five secretaries. Its functions included budget control. He reminded the Committee that the external auditors had criticized the arrangements made in that respect in the Geneva office. The service had also to undertake a good deal of work for the specialized agencies and visiting commissions, and the number of posts was not excessive.

Similarly, the number of posts in the personnel service was reasonable. It was expedient to give some latitude to the Geneva office in personnel matters, and for that reason a corresponding reduction had been made in the personnel service at headquarters.

He reminded the representative of the USSR that the Fifth Committee had agreed to except the Geneva information centre from the reductions proposed under the relevant section.

Mr. HAMBRO (Norway) shared the views of the representative of the Union of South Africa. It was difficult to urge a reduction on estimates when the administration stated that such a reduction would be unacceptable. At the same time, however, he was reluctant to disregard recommendations made by the Advisory Committee. Any difference of opinion between the latter Committee and the heads of administration produced a difficult predicament. He suggested that the Secretariat should accept a global reduction. It was not possible for

des prévisions de dépenses. Cependant la réduction du nombre des séances et la réduction des prévisions de dépenses ne varient pas en raison directe. A moins que l'on ne réduise sensiblement le nombre des séances, les frais généraux demeurent à peu près au même niveau.

Le Secrétariat s'est surtout attaché à échelonner au mieux le travail. D'accord avec les divers départements et de nombreuses institutions spécialisées, il s'est efforcé à la fois d'éviter les séances simultanées et de réduire les intervalles excessifs entre les différentes réunions. Toutefois, les décisions n'incombent pas qu'au Secrétariat.

M. ROSTCHINE (Union des Républiques socialistes soviétiques) demande si on a établi le chiffre de cent vingt séances pour la Commission économique pour l'Europe d'après le rapport du Comité consultatif ou en tenant compte des desiderata de la Commission et de ses Sous-Commissions.

M. PELT (Secrétaire général adjoint chargé des Conférences et services généraux) déclare que la Commission souhaitait tenir quatre sessions. On a tenu compte de la recommandation du Comité consultatif et les prévisions ont été établies en tablant sur trois sessions.

M. PRICE (Secrétaire général adjoint chargé des services administratifs et financiers) indique que le service financier comprend trois experts financiers, neuf comptables et cinq secrétaires. Le contrôle du budget entre dans ses fonctions. M. Price rappelle à la Commission que les vérificateurs des comptes étrangers à l'Organisation ont élevé des critiques au sujet des dispositions prises à ce sujet au Bureau de Genève. D'autre part, ce service doit entreprendre un travail assez important pour le compte des institutions spécialisées et des commissions siégeant occasionnellement à Genève ; le nombre des postes n'est pas excessif.

Le Service du personnel comprend également un nombre raisonnable de postes. Il convient d'accorder au Bureau de Genève une certaine latitude en ce qui concerne les questions de personnel. C'est la raison pour laquelle une diminution équivalente a été faite au sein du Service du personnel employé au siège.

M. Price rappelle au représentant de l'URSS que la Cinquième Commission a convenu de ne pas faire porter sur le Centre d'information de Genève les réductions proposées au chapitre correspondant.

M. HAMBRO (Norvège) s'associe au point de vue du représentant de l'Union Sud-Africaine. Il lui paraît difficile de préconiser une réduction des prévisions budgétaires si l'administration déclare qu'une telle réduction serait inacceptable. Toutefois, il hésite à passer outre aux recommandations faites par le Comité consultatif. Toute divergence d'opinions entre ce Comité et les chefs administratifs crée une situation délicate. Il propose que le Secrétariat accepte une réduction globale. Les délégations ne sont pas en mesure d'étudier comme il sied le détail

delegations adequately to study the various items, and they had to rely on either the Secretariat or the Advisory Committee.

He expressed the hope that in future the Secretariat would make every effort to accept recommendations made by the Advisory Committee, which had been extremely modest in its suggestions.

The Common Plan provided for the free use of the Geneva buildings, but any extra charges such as those for lighting, heating, etc., had to be refunded.

As regards the information centre, he urged that persons who were familiar with international work should be employed in those centres. There was a tendency, when Governments pressed for the appointment of an unqualified or only partly qualified person, to appoint such a person to an information service. The strictest supervision of the information centres was imperative.

Mr. HSIA (China) expressed his appreciation of the remarks made by the representatives of Norway and the Union of South Africa.

The Advisory Committee had done its best. It had devoted many hours to a careful study of the subject, and the reductions finally recommended were the most modest possible; many members of the Committee had favoured a higher figure.

He was distressed by certain views that had been expressed somewhat brusquely at that meeting. The Advisory Committee sought to work in the interest of the General Assembly and the Fifth Committee. He appreciated the fact that the Secretariat had to act with caution, and the Fifth Committee might well decide to support the Secretariat. At the same time, however, it should be made clear that the Advisory Committee had no interests of its own to promote. It had been treated as though it had acted improperly.

Mr. Pelt had stated that the utilization of the Geneva buildings had been considered by the Advisory Committee; the Secretariat, however, had not offered anything in the way of a policy. As regards the Library, it should be made known whether it was the policy of the United Nations to have two libraries.

He could not accept the argument that the Secretariat had no control over the number of meetings in Geneva. Assuredly it could exert some influence inasmuch as it controlled the distribution of the meetings over the year. He protested against the statement that the Advisory Committee had not considered the matter carefully.

Mr. AGHNIDES (Chairman of the Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions) pointed out that it had been decided by the Fifth Committee not to limit the Geneva information centre as had been done in the case of the other centres.

The Advisory Committee had not studied the question of the number of sessions of the Economic Commission for Europe. The revised estimates had been issued before the announcement in the

des postes et elles doivent s'en rapporter soit au Secrétariat, soit au Comité consultatif.

Il exprime l'espérance qu'à l'avenir le Secrétariat s'efforcera d'accepter les recommandations du Comité consultatif, qui s'est montré d'ailleurs très modéré dans ses propositions.

Le plan commun prévoit la libre utilisation des locaux de Genève, mais il faut financer tous les frais supplémentaires : éclairage, chauffage, etc.

En ce qui concerne les centres d'information, M. Hambro préconise d'y employer des personnes habituées au travail d'organismes internationaux. Lorsque des gouvernements insistent pour faire engager une personne plus ou moins compétente, on a tendance à l'affecter à un service d'information. Il est indispensable que les centres d'information soient soumis à un contrôle des plus stricts.

M. HSIA (Chine) reconnaît la valeur des remarques des représentants de la Norvège et de l'Union Sud-Africaine.

Le Comité consultatif a fait de son mieux. Il a consacré bien des heures à l'étude approfondie de la question et les réductions qu'il a finalement recommandées étaient aussi modestes que possible; de nombreux membres du Comité auraient préféré des chiffres plus élevés.

Il est désolé de certaines opinions émises avec quelque brusquerie pendant cette séance. Le Comité consultatif s'efforce de travailler dans l'intérêt de l'Assemblée générale et de la Cinquième Commission. Il reconnaît que le Secrétariat doit se comporter avec prudence et que la Cinquième Commission peut parfaitement décider d'appuyer le Secrétariat. En même temps, il faut bien faire valoir que le Comité consultatif n'a aucun intérêt particulier à défendre. On l'a traité comme s'il ne s'était pas conduit correctement.

M. Pelt a déclaré que le Comité consultatif avait envisagé d'utiliser les locaux de Genève; le Secrétariat néanmoins n'a proposé aucune ligne de conduite. Au point de vue de la bibliothèque, il faudrait savoir si l'Organisation a pour principe de disposer de deux bibliothèques.

Il ne peut accepter l'argument selon lequel le Secrétariat n'est pas maître du nombre des réunions tenues à Genève. Il peut certainement avoir une influence puisque c'est lui qui règle la répartition des réunions dans l'année. On a tort, selon lui, de déclarer que le Comité consultatif n'a pas examiné la question soigneusement.

M. AGHNIDÈS (Président du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires) fait remarquer que la Cinquième Commission a décidé de ne pas limiter l'importance du centre d'information de Genève comme cela a été fait pour les autres centres.

Le Comité consultatif n'a pas étudié la question du nombre des sessions de la Commission économique pour l'Europe. On a publié les prévisions revisées avant d'annoncer à la Cinquième Com-

Fifth Committee that the sessions of the Commission would be reduced to three.

The Geneva estimates had been prepared before the Fifth Committee took any action in regard to the number of meetings.

Regarding the rate of translation, if conditions were the same both at headquarters and at Geneva, he assumed that there had been an improvement at headquarters.

He could not agree with the view that the Secretariat was not in a position to control the number of meetings. It could do a great deal in the matter. The task was not pleasant, but it was one that the Secretariat should assume, and by so doing it would gain in authority. In addition, the Fifth Committee and the Advisory Committee could lend their support.

Mr. TEJERA (Uruguay) inquired whether the estimates had been based on the conclusions of the Management Survey. Many representatives had criticized the survey and had questioned its capacity to assess the work of the United Nations. He himself favoured the creation of a committee of international experts.

Mr. PRICE (Assistant Secretary-General in charge of Administrative and Financial Services) explained that many officials had taken part in the preparation of the Geneva budget, which was based not on any one formula but on the best advice available in the limited time. Two experts of the Management Survey had also been consulted.

Mr. TEJERA (Uruguay) remarked that the Committee had expressed differing views regarding the ability of the Management Survey to advise the Secretariat usefully. He proposed that the Management Survey should no longer be mentioned in that Committee.

The CHAIRMAN appealed to Mr. Price to meet the views of the Advisory Committee.

Mr. PRICE (Assistant Secretary-General in charge of Administrative and Financial Services) remarked that he found himself in a difficult situation. The elimination of section 29 might lead to a few reductions in other sections. He proposed an over-all reduction of \$50,000 to bring the figure of the revised estimates to \$1,815,507.

Sir William MATTHEWS (United Kingdom) urged Mr. Price to accept a revised estimate of \$1,800,000.

Mr. STEVENSON (United States of America) observed that he had originally favoured the recommendations made by the Advisory Committee. He found himself, however, influenced by the statements made at that meeting by the Secretariat and he would vote for an estimate of \$1,800,000, provided that the figure was acceptable to the Secretariat.

The Committee adopted, by twenty-three votes to nine, with two abstentions, the United Kingdom proposal for a reduction in the estimates to \$1,800,000.

mission que l'on réduirait à trois le nombre des séances de la Commission économique.

Les prévisions relatives au bureau de Genève avaient été préparées avant que la Cinquième Commission ait pris des mesures concernant le nombre des réunions.

En ce qui concerne le rythme des traductions, il admet que si les conditions sont les mêmes au siège qu'à Genève, c'est probablement qu'il y a eu une amélioration au siège.

Il ne peut admettre l'idée que le Secrétariat n'a aucune influence sur le nombre des réunions. Il pourrait faire beaucoup à ce sujet. La tâche n'est pas agréable, mais c'est une tâche dont le Secrétariat doit se charger, et, ce faisant, il accroîtrait son autorité. De plus, la Cinquième Commission et le Comité consultatif pourraient lui donner leur appui.

M. TEJERA (Uruguay) demande si les prévisions ont été fondées sur les conclusions de l'enquête sur le fonctionnement du Secrétariat. De nombreux représentants ont critiqué cette enquête et ont mis en doute sa valeur pour évaluer l'œuvre de l'Organisation. Il est lui-même en faveur de la création d'un comité d'experts internationaux.

M. PRICE (Secrétaire général adjoint chargé des Services administratifs et financiers) explique que de nombreux fonctionnaires ont pris part à la préparation du budget de Genève, lequel était basé, non pas sur une formule quelconque, mais sur les avis les plus qualifiés que l'on a pu recueillir pendant le temps limité dont on disposait. On a également consulté deux des experts qui ont pris part à l'enquête.

M. TEJERA (Uruguay) remarque que la Commission a exprimé des opinions différentes en ce qui concerne la possibilité pour le Secrétariat de tirer de l'enquête des avis utiles. Il propose qu'il ne soit plus question à cette Commission de l'enquête sur le fonctionnement du Secrétariat.

Le PRÉSIDENT prie M. Price d'entrer dans les vues du Comité consultatif.

M. PRICE (Secrétaire général adjoint chargé des Services administratifs et financiers) fait remarquer qu'il se trouve dans une situation difficile. La suppression du chapitre 29 pourrait entraîner quelques réductions dans d'autres chapitres. Il propose une réduction globale de 50.000 dollars de manière à porter le chiffre des prévisions revisées à 1.815.507 dollars.

Sir William MATTHEWS (Royaume-Uni) prie instamment M. Price d'accepter une prévision revisée de 1.800.000 dollars.

M. STEVENSON (Etats-Unis d'Amérique) fait remarquer qu'il avait primitivement appuyé les recommandations du Comité consultatif. Il a pourtant été influencé par les déclarations du Secrétariat au cours de cette séance et il votera pour une prévision de dépenses de 1.800.000 dollars à condition que le Secrétariat considère ce chiffre comme acceptable.

La Commission adopte, par vingt-trois voix pour, neuf voix contre et deux abstentions, la proposition du Royaume-Uni tendant à réduire les prévisions à 1.800.000 dollars.

59. Provisional rules of procedure of the General Assembly : Languages and records (chapters IX and X) ; report of the Advisory Committee (document A/C.5/168/Add.1) ; memorandum by the Secretary-General on publication of official records (documents A/C.5/W.22 and A/C.5/W.22/Corr.1)

Mr. AGHNIDES (Chairman of the Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions) explained that the proposals contained in the previous report of the Advisory Committee on that question had been embodied in document A/C.5/168/Add.1. The Committee proposed that the documents in arrear from 1946 should be produced in the working languages, but that translation into the other official languages should await better times. As regards the arrears for 1947, all documents should be prepared in the working languages ; some of them should be translated into all the official languages, but in the majority of cases, texts in Spanish, Russian and Chinese should be prepared only upon the request of delegations.

As regards future documents, the rules of procedure of the Economic and Social Council and of the Trusteeship Council provided that records should be produced in the working languages and that a translation should be made only upon the request of a delegation. The Advisory Committee had proposed that those rules should not be changed. The rules of procedure of the General Assembly and the Security Council required that the records of those bodies should be translated into all the official languages as soon as possible. The Secretariat, however, was unable to produce those records in all the official languages until long after the date to which they referred. Accordingly the Advisory Committee recommended that the Secretariat should make a translation only when so requested. The work of translation could be completed for the archives at a later date, when the economic situation had improved.

The records of meetings were in most cases needed only for casual references, and the recommendation was therefore not likely to hamper the work of delegations, which would in any case have the right to request the necessary translation. All the representatives were anxious to co-operate and, in view of the economic situation, he suggested that their delegations should limit requests to particular pages or speeches, though their right to request full translations was not questioned. An appeal was being made to their goodwill and spirit of co-operation.

The form of the Advisory Committee's report would facilitate discussion. The representative of the USSR had requested that a study should be made of various categories of documents requiring

59. Règlement intérieur provisoire de l'Assemblée générale : Langues et comptes rendus de séances (chapitres IX et X) ; rapport du Comité consultatif (document A/C.5/168/Add. 1) ; mémorandum du Secrétaire général sur la publication des procès-verbaux officiels (documents A/C.5/W.22 et A/C.5/W.22/Corr. 1)

M. AGHNIDÈS (Président du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires) explique que les propositions qui figuraient dans le précédent rapport du Comité consultatif relatif à cette question, ont été incorporées au document A/C.5/168/Add.1. Le Comité propose de publier dans les langues de travail les documents en retard de 1946, mais d'attendre que la situation se soit améliorée pour les traduire dans les autres langues officielles. Quant aux documents en retard de 1947, ils devront être tous préparés dans les langues de travail ; certains d'entre eux devront être traduits dans toutes les langues officielles, mais, dans la majorité des cas, les traductions en espagnol, en russe et en chinois ne devront être effectuées qu'à la demande des délégations.

En ce qui concerne les documents à venir, les règlements intérieurs du Conseil économique et social et du Conseil de tutelle prévoient que les comptes rendus de séances seront publiés dans les langues de travail et ne seront traduits qu'à la demande d'une délégation. Le Comité consultatif a proposé de ne pas modifier ces règlements. Les règlements intérieurs de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité stipulent que les comptes rendus des séances de ces organes doivent être traduits dans toutes les langues officielles le plus rapidement possible. Cependant, le Secrétariat ne peut publier ces comptes rendus dans toutes les langues officielles que longtemps après les séances. Le Comité consultatif a donc recommandé que le Secrétariat ne traduise ces comptes rendus que si on le lui demande. Pour les archives, on pourrait terminer le travail de traduction plus tard, lorsque la situation économique se sera améliorée.

Dans la plupart des cas, les comptes rendus des séances ne sont nécessaires que pour des citations éventuelles. Par conséquent, la recommandation ne semble pas devoir entraver le travail des délégations qui conservent, dans tous les cas, le droit de demander les traductions nécessaires. Tous les représentants font preuve d'esprit de coopération, et, en raison de la situation économique, M. Aghnides propose que les délégations limitent leurs demandes à la traduction de certaines pages ou de certains discours, étant entendu que leur droit de demander une traduction complète n'est pas contesté. Il est seulement fait appel à leur bonne volonté et à leur esprit de coopération.

La forme dans laquelle est rédigé le rapport du Comité consultatif facilitera la discussion. Le représentant de l'URSS a demandé que l'on procède à une étude de différentes catégories de

specific treatment. The representatives might feel that certain amendments were necessary, and that could be done by transferring documents from one category to another.

Mr. ROSHCHIN (Union of Soviet Socialist Republics) suggested that the Committee would not wish to define its attitude on every type of document. It would be difficult to enter into details in each particular case : a general principle should be established.

The Security Council should be consulted if it was intended to make alterations in its official records. The initiative should be left to the Council.

The Fifth Committee had already approved the substitution of sound recording for verbatim records both for all the Main Committees of the General Assembly (with one exception) and also for the Economic and Social Council and the Trusteeship Council. There was no reason to revert to the subject.

The question at issue was what should be done with old documents and to determine which were and which were not of historical value. The Secretariat had rendered very great assistance to the Fifth Committee. He had expected, however, that its report¹ would deal with the less important documents, not with those covered by the rules of procedure. Certain documents, in respect of which there existed rules of procedure that were binding upon the Committee, had been included. It was not permissible, however, to depart from the rules of procedure retroactively. Otherwise the system would be weakened and there would be a gap in the records.

He proposed that the Fifth Committee should confine itself to a general decision to the effect that the treatment of past documents should be governed by the rules of procedure.

The summary records should be preserved only in mimeographed form. In addition, it was sufficient to mimeograph the budget estimates without even translating them.

The records of the Security Council for the years 1946 and 1947 were of extreme importance and should be published in the five official languages. If the Security Council desired a change, the decision should rest with that body. The Fifth Committee should observe the rules of procedure which the Security Council had adopted for its own use.

Mr. HAMBRO (Norway) agreed that the Security Council should make its own decision in regard to its records.

Some records were of no interest to the representatives. The verbatim records were mainly of interest to foreign ministries and parliaments in ascertaining how their representatives had spoken. In those cases the sound records could not be consulted. If the United Nations was to be

documents exigeant des mesures spéciales. Les représentants estiment peut-être que certains amendements sont nécessaires ; il serait possible de les faire en faisant passer des documents d'une catégorie à une autre.

M. ROSTCHINE (Union des Républiques socialistes soviétiques) pense que la Commission ne voudra peut-être pas préciser son attitude pour chaque catégorie de documents. Il serait difficile d'entrer dans les détails de chaque cas particulier ; il conviendrait d'établir un principe général.

Il faut consulter le Conseil de sécurité si l'on a l'intention de modifier le système adopté pour les comptes rendus officiels de ses séances. L'initiative de ces modifications doit revenir au Conseil.

La Cinquième Commission a déjà approuvé le remplacement des comptes rendus sténographiques par un système d'enregistrement sonore pour les grandes commissions de l'Assemblée générale (à l'exception d'une), pour le Conseil économique et social et pour le Conseil de tutelle. Il n'y a aucune raison de revenir sur la question.

Il s'agit de décider du sort des vieux documents et de déterminer quels sont, parmi eux, ceux qui ont un intérêt historique et ceux qui n'en n'ont pas. Le Secrétariat a apporté une aide précieuse à la Cinquième Commission. M. Rostchine aurait toutefois souhaité que le rapport du Secrétariat¹ traite des documents les moins importants et non pas des documents visés par les règlements intérieurs. Il est fait mention de certains documents, au sujet desquels il existe, dans le règlement intérieur, des articles que la Commission est tenue de respecter. Il n'est cependant pas possible de suspendre rétroactivement l'application du règlement intérieur, car dans ce cas, le système se trouverait affaibli, et la série des procès-verbaux serait incomplète.

M. Rostchine propose que la Cinquième Commission se borne à prendre une décision de caractère général portant que les vieux documents seront soumis aux dispositions du règlement intérieur.

Les comptes rendus analytiques ne devraient être conservés que sous la forme de documents ronéotypés. Par ailleurs, il suffit de ronéotyper les prévisions budgétaires sans même les traduire.

Les comptes rendus des séances du Conseil de sécurité de 1946 et 1947 sont très importants, il faut donc les publier dans les cinq langues officielles. Si le Conseil de sécurité désire apporter une modification quelconque à ces comptes rendus, c'est à lui qu'il appartient de prendre une décision. La Cinquième Commission doit respecter le règlement intérieur que le Conseil de sécurité a adopté pour lui-même.

M. HAMBRO (Norvège) reconnaît que le Conseil de sécurité doit prendre lui-même les décisions relatives aux comptes rendus de ses séances.

Certains comptes rendus n'offrent aucun intérêt pour les représentants. Les comptes rendus sténographiques intéressent surtout les ministères des Affaires étrangères et les parlements, parce qu'ils leur permettent de savoir ce qu'ont dit leurs représentants. L'enregistrement sonore ne

¹ Document A/C.5/W. 22.

¹ Voir document A/C.5/W. 22.

content with summary records, those should be better than they usually were. It was difficult to make satisfactory summary records, which were merely provisional records until they had been corrected by the representatives.

The possible saving through an elimination of the verbatim records had been exaggerated. Those records could be mimeographed instead of being printed, but a verbatim record should be available for the representatives' Governments and parliaments. The absence of such a record would be regarded as evidence that the United Nations was an irresponsible debating society.

The meeting rose at 1.08 p.m.

EIGHTY-FOURTH MEETING

*Held at Lake Success, New York, on Monday,
3 November 1947, at 3 p.m.*

*Chairman : Mr. Gösta BAGGE (Sweden) and then
Justice Sir Fazl ALI (India).*

60. Provisional rules of procedure of the General Assembly (document A/71/Rev. I) : Languages and records (chapters IX and X) ; report of the Advisory Committee (document A/C.5/168/Add. I) ; memorandum by the Secretary-General on publication of official records (documents A/C.5/W.22 and A/C.5/W.22/Corr. I)

Mr. KATZ-SUCHY (Poland) regretted that the question was being discussed in such a manner that a complete picture could not be obtained. He understood that certain verbatim records, such as those of the Plenary Meetings of the General Assembly would be mimeographed while the summary records would be printed. That meant that the official record would be mimeographed, and the unofficial record printed. He agreed that sound recordings were difficult in use, requiring special equipment; also the records were fragile.

It was not clear how a saving would be effected. If corrected summary records were to be made and if the provisional summary records were to be distributed to the representatives for correction, the saving on the verbatim records would be offset by the need for additional staff for the preparation of the summary records. Parliaments used verbatim records and they should not be dispensed with in the United Nations, which was an international organization. It was not expedient to discard one of the principal international aspects, namely, the use of the five official languages, for the purpose of an economy which would not, he thought, materialize.

peut être utilisé dans ces cas. Si l'Organisation ne doit disposer que de comptes rendus analytiques, il faut que ceux-ci soient meilleurs qu'ils ne le sont ordinairement. Il est difficile de rédiger des comptes rendus analytiques de façon satisfaisante. Ce sont simplement des comptes rendus provisoires que les représentants corrigent ensuite.

On a exagéré l'importance des économies qu'il était possible de réaliser en supprimant les comptes rendus sténographiques. On pourrait ronéotyper ces comptes rendus au lieu de les imprimer, mais il faut que les gouvernements et les parlements disposent de comptes rendus sténographiques. L'absence de ces comptes rendus prouverait que l'Organisation est un cercle de discussion dépourvu de responsabilités.

La séance est levée à 13 h. 08.

QUATRE-VINGT-QUATRIÈME SÉANCE

*Tenue à Lake Success, New-York,
le lundi 3 novembre 1947, à 15 heures.*

*Président : M. Gösta BAGGE (Suède), remplacé
en cours de séance par Sir Fazl ALI (Inde).*

60. Règlement intérieur provisoire de l'Assemblée générale (document A/71/Rev. I) : Langues et comptes rendus des séances (chapitres IX et X) ; rapport du Comité consultatif (document A/C.5/168/ add. I) ; mémorandum du Secrétaire général sur la publication des documents officiels (documents A/C.5/W.22 et A/C.5/W.22/ Corr. I)

M. KATZ-SUCHY (Pologne) déplore que l'on procède à la discussion d'une manière qui ne permet pas d'avoir une vue d'ensemble. Il a compris que certains comptes rendus sténographiques, tels que ceux des séances plénières de l'Assemblée générale, seraient ronéotypés, alors que les comptes rendus analytiques seraient imprimés. Cela signifie que le compte rendu officiel sera ronéotypé alors que le compte rendu « non officiel » sera imprimé. Il admet que les enregistrements sur disques soient d'une utilisation difficile, car ils demandent un équipement spécial ; en outre, les disques sont fragiles.

Il ne voit pas très bien comment on arrivera à réaliser une économie. Si l'on publie des comptes rendus analytiques corrigés et si l'on distribue aux délégués, pour correction, les comptes rendus analytiques provisoires, l'économie réalisée sur les comptes rendus sténographiques se trouvera annulée du fait que l'on aura besoin d'un personnel supplémentaire pour la rédaction du compte rendu analytique. Les parlements utilisent les comptes rendus sténographiques, et l'Organisation des Nations Unies, organisation internationale, ne peut pas s'en dispenser. Il est mal à propos de payer de l'abandon d'un des principaux caractères internationaux de l'Organisation l'emploi des cinq langues officielles, une économie qui, à son avis, ne se réalisera pas.